



Numéro PPQ/2335

jeudi 14 juillet 2016

Les grands titres:

- Soudan du Sud : l'UNICEF fournit une aide d'urgence aux familles déplacées par les combats à Juba
- L'UNESCO prend la défense du patrimoine mondial en péril, notamment en Libye et en Syrie
- Inde : l'OMS salue l'éradication du pian et du tétanos maternel et néonatal dans le pays
- Ukraine : des experts de l'ONU dénoncent l'impunité pour les crimes commis dans l'est du pays
- Burundi : Ban Ki-moon condamne l'assassinat d'une ancienne ministre à Bujumbura

Soudan du Sud : l'UNICEF fournit une aide d'urgence aux familles déplacées par les combats à Juba



Des civils déplacés quittent un camp de la MINUSS à Juba, après y avoir cherché refuge suite à des affrontements dans la capitale du Soudan du Sud. Photo : ONU / Eric Kanalstein

14 juillet - Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ses partenaires ont annoncé qu'ils fournissaient actuellement une aide d'urgence pour sauver la vie de milliers de personnes déplacées par les violents combats du weekend dernier dans la capitale du Soudan du Sud, Juba.

« Dès que la circulation est redevenue possible dans la ville plus tôt aujourd'hui, quatre camions chargés de fournitures ont été expédiés à partir des entrepôts de l'UNICEF et acheminés vers un site de déplacés des Nations Unies à Juba », a déclaré mercredi dans un communiqué de presse le Représentant de l'UNICEF au Soudan du Sud, Mahimbo Mdoe. Il a ajouté que des barres vitaminées ont été distribuées dans deux églises de la capitale, où des familles avaient trouvé refuge.

M. Mdoe a insisté sur les conditions « effroyables » dans lesquelles se trouvaient ces personnes déplacées par les combats au sein de la capitale. « Ils manquent désespérément d'eau, de nourriture et ont besoin d'une assistance médicale », a-t-il dit.

L'UNICEF a précisé que les articles de secours expédiés mercredi comprennaient des articles pour le traitement de la malnutrition ainsi que des produits d'hygiène tels que des conteneurs d'eau et du savon. Des kits de soins de santé primaires, ainsi que des articles de loisir pour les enfants devaient également être distribués jeudi.

Les équipes de l'UNICEF et leurs partenaires évaluent par ailleurs l'ampleur des besoins humanitaires et ont commencé à rechercher les familles des enfants qui ont été séparés de leurs parents dans leur fuite, a par ailleurs indiqué le Représentant de l'UNICEF. « Des plans sont en place pour aider jusqu'à 50.000 personnes touchées par le conflit », a-t-il ajouté.

« Nous apportons une réponse et cette réponse va continuer à croître, mais il est vital que nous soyons en mesure d'atteindre tous ceux dans le besoin, et pour cela, nous devons obtenir un accès humanitaire sans entrave », a réclamé M. Mdoe.

ONU: l'édition du jour 14 juillet 2016 2

L'UNESCO prend la défense du patrimoine mondial en péril, notamment en Libye et en Syrie



Leptis Magna, la plus grande des décapoles (dix villes) romaines de l'Antiquité en Libye. Photo : MANUL / Iason Athanasiadis

14 juillet - Le Comité du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a annoncé jeudi avoir inscrit cinq sites libyens sur la Liste du patrimoine mondial en péril, un jour après l'appel lancé par la responsable de l'agence à mettre un terme aux destructions de l'ancienne ville d'Alep, en Syrie.

« Les sites concernés sont : Cyrène, Leptis Magna, le Site archéologique de Sabratha, les Sites rupestres du Tadrart Acacus, l'Ancienne ville de Ghadamès », a déclaré l'UNESCO dans un communiqué de presse, précisant que ces sites ont été ajouté à la Liste du patrimoine mondial en péril, en raison des dégâts subis et risques encourus en lien avec le conflit qui affecte le pays.

Le Comité, qui se réunit depuis le 10 juillet à Istanbul, en Turquie, dans le cadre de sa 40ème session, a rappelé que la Libye était soumise à une forte instabilité et que des groupes armés sont présents sur ces sites ou à proximité.

Il a justifié cette décision par les dommages déjà survenus et les graves menaces qui pèsent sur ces sites. « Le Comité du patrimoine mondial a pris cette décision dans le cadre de l'examen de l'état de conservation des sites déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial », a indiqué l'agence.

La Liste du patrimoine mondial en péril de l'UNESCO est conçue pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur la Liste du patrimoine mondial et mobiliser le soutien de la communauté internationale en faveur de la protection de ces sites.

Par ailleurs, la veille, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a une nouvelle fois appelé dans un communiqué de presse à mettre un terme à la destruction de l'ancienne ville d'Alep, en Syrie, qui est inscrite au patrimoine mondial.

Mme Bokova a en effet indiqué que, selon des rapports confirmés par la Direction générale syrienne des antiquités et des musées, le Musée national d'Alep, situé à juste à l'extérieur des limites de l'ancienne ville, a été frappé par des tirs de mortier le 11 juillet 2016. « L'ancienne ville d'Alep a subi d'importants dégâts au cours des 4 dernières années. La destruction du musée est un nouveau coup porté à l'héritage et l'histoire de tous les Syriens », a dénoncé la Directrice générale, appelant toutes les parties à cesser la violence et à « laisser le patrimoine culturel en dehors du conflit ».

La ville d'Alep est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en péril depuis 2013, un statut qui a été confirmé ces derniers jours dans le cadre de la 40ème session du Comité du patrimoine mondial, à Istanbul.

Le Musée national est le plus important musée de la ville et abrite des milliers d'objets reflétant toutes les périodes de l'histoire syrienne, y compris une importante section islamique. La plupart des collections ont déjà été évacuées par la Direction générale syrienne des antiquités et des musées et mises en lieu sûr, mais l'UNESCO demeure inquiète concernant le sort des objets ne pouvant pas être déplacés.

ONU: l'édition du jour 14 juillet 2016

Inde : l'OMS salue l'éradication du pian et du tétanos maternel et néonatal dans le pays



Vaccination contre le tétanos maternel et

néonatal. Photo : UNICEF

14 juillet - L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a remis jeudi au Ministre de la santé indien, JP Nadda, des certificats officiels attestant de l'éradication du pian et du tétanos maternel et néonatal dans le pays, lors d'une cérémonie organisée dans la capitale New Delhi.

« L'approche de l'Inde consistant à rendre les soins maternels et pour les nouveau-nés accessibles à tous et la volonté du pays de rendre l'accès aux soins plus équitable en général ont rendu possible ces remarquables succès », s'est félicité à cette occasion le Directeur de la région Asie du Sud-Est de l'OMS, Dr. Poonam Khetrapal Singh, après avoir remis les

certificats au Ministre. « Ces victoires ne sont pas seulement celles de l'Inde, mais aussi de l'humanité toute entière, dans la mesure où ce pays compte pour environ un sixième de la population mondiale ».

En mai 2016, une équipe de l'OMS avait déclaré que l'Inde s'était débarrassée du pian. L'Inde est le premier pays listé dans la feuille de route de l'OMS concernant les maladies tropicales négligées à éliminer le pian, une maladie connue pour affecter les populations les plus mal desservies en termes de transport.

« Des campagnes de sensibilisation et de traitement précoce très ciblées dans les communautés vulnérables ont permis le traitement des cas de pian et l'interruption de la transmission de la maladie », a indiqué Dr Khetrapal Singh.

Le Directeur régional de l'OMS a par ailleurs décrit l'élimination par l'Inde du tétanos maternel et néonatal comme un « exploit de santé publique », rappelant que le pays comptait encore il y a quelques décennies 150.000 à 200.000 cas de tétanos néonatal chaque année. « Réduire le tétanos maternel et néonatal à moins d'un cas pour 1 000 naissances dans les 675 districts du pays démontre le fort engagement et le leadership de l'Inde, qui ont contribué à améliorer l'accès à la vaccination et aux services de soins prénatals [...] des populations les plus vulnérables ».

Dr Khetrapal a ajouté que ces deux réalisations ne permettront pas seulement d'améliorer la santé des communautés marginalisées, mais aussi leur statut socio-économique et le développement de l'Inde dans son ensemble.

Le Directeur régional a ajouté que, dans le sillage de l'Inde, l'Indonésie a également rencontré un succès similaire dans l'éradication du tétanos maternel et néonatal, succès validé par une équipe de l'OMS le 18 mai dernier. « L'ensemble de la région Asie du Sud-Est de l'OMS a désormais éliminé le tétanos maternel et néonatal », a salué Dr Khetrapal, précisant que c'était la deuxième région de l'OMS à y parvenir, après la région Europe.

« L'Indonésie et le Timor-Leste sont désormais les seuls pays restants à ne pas avoir éliminé la transmission du pian dans la région Asie du Sud-Est de l'OMS », a précisé le Directeur régional de l'OMS.

Ukraine : des experts de l'ONU dénoncent l'impunité pour les crimes commis dans l'est du pays



14 juillet - Un nouveau rapport publié jeudi par des experts des droits de l'homme des Nations Unies dénonce « le manque de volonté d'enquêter » sur les exécutions sommaires de civils et bombardements aveugles de quartiers résidentiels perpétrés aussi bien par les groupes armés non étatiques que par les forces gouvernementales dans l'est de l'Ukraine.

Ce rapport, réalisé par les experts indépendants de la Mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU en Ukraine, documente les massacres qui ont eu lieu en Ukraine depuis janvier 2014 et met en lumière le manque de responsabilité, qui reste très répandue à travers

le pays.

« La responsabilité sera essentielle pour l'établissement d'une paix durable en Ukraine, y compris dans l'est du pays », a déclaré le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, dans un communiqué de presse annonçant la sortie du rapport. « C'est la seule façon d'avancer ».

Selon l'étude, au cours des deux dernières années, le conflit armé qui se déroule actuellement dans certaines zones des régions de Donetsk et de Lougansk, « alimenté par l'afflux de combattants étrangers et d'armes en provenance de la Fédération de Russie », est responsable de la majorité des « violations du droit à la vie en Ukraine ».

Bien que ce rapport de 20 pages indique que les bombardements aveugles de zones résidentielles sont responsables de 90% des 2.000 décès de civils liés au conflit, il précise qu'un grand nombre de personnes, y compris des civils, ont également été exécutées sommairement ou sont mortes en détention.

Selon le rapport, les groupes armés ont principalement exécuté des individus qui avaient ou étaient soupçonnés d'avoir des « vues pro-unitaire ou de soutenir les forces ukrainiennes ». De la même façon, les forces ukrainiennes ont pris pour cible des personnes, selon les experts, en raison de leur appartenance présumée ou de leur soutien aux groupes armés non étatiques, ou pour leurs « vues séparatistes ou pro-russes ».

Le rapport souligne que ces abus sont surtout le résultat d'une culture de l'impunité qui se propage en Ukraine, où les exécutions arbitraires, qu'elles soient le fait des forces ukrainiennes ou des groupes armés, font rarement l'objet de poursuites.

« Personne n'a été tenu pour responsable pour aucun des décès de civils causés par la conduite des affrontements », dénonce le rapport, ajoutant que certains de ces meurtres sont susceptibles de constituer des crimes de guerre.

Par ailleurs, le rapport souligne le « manque généralisé de discipline » parmi les groupes armés et les forces ukrainiennes, qui ont recruté rapidement des soldats et des bataillons de volontaires. « Un nombre important de personnes avec un passé criminel se sont également jointes aux rangs des deux parties », précise le rapport, ajoutant que ces différents facteurs ont conduit à un climat dans lequel des hommes armés « ont facilement recours à la violence contre les civils, en particulier ceux qui 'désobéissent' à leurs ordres ».

Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour traduire les auteurs d'exécutions sommaires en justice parmi ses propres rangs, le rapport souligne que certaines enquêtes sont « lentes ou prolongée délibérément afin que les auteurs présumés aient la possibilité d'échapper à la justice ».

Burundi : Ban Ki-moon condamne l'assassinat d'une ancienne ministre à Bujumbura



Le Secrétaire général Ban Ki-moon, Photo ONU/Mark Garten

14 juillet - Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné mercredi soir l'assassinat de Hafsa Mossi, l'ancienne Ministre burundaise des affaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est et membre de l'Assemblée législative de la Communauté de l'Afrique de l'Est, dans la matinée à Bujumbura.

« Cet odieux acte de violence ne sert qu'à semer la division, renforcer la méfiance et déstabiliser le pays », a dénoncé le chef de l'ONU, dans une déclaration de presse publiée par son porte-parole.

M. Ban a par ailleurs présenté ses « sincères condoléances » à la famille de Madame Mossi.

Il a réitéré la nécessité « d'intensifier les efforts pour trouver un accord négocié à la crise en cours au Burundi » et a demandé à toutes les parties concernées de s'engager « totalement et avec sincérité » dans le processus de paix dirigé par la Communauté de l'Afrique de l'Est.

« Les Nations Unies continueront de fournir une assistance au dialogue mené par la Communauté de

ONU: l'édition du jour 14 juillet 2016 5

l'Afrique de l'Est et son facilitateur, l'ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, son Excellence M. Benjamin Mkapa », a en outre indiqué le Secrétaire général.